

SANTE : le CPL est injecté par-dessus le 50hz dans des fréquences qui irradient dans les câbles et les appareils connectés sur 2m. G 1 : 63 et 74 khz jusqu'au G5 : (compteur étudié en prévision) 490 khz ! pas d'études suffisantes sur ces basses fréquences dit l'afset ! Seuls des câbles blindés nous en protégeraient. Microondes sur les compteurs d'eau (800mhz). Le rapport bioinitiative 2012 (10 pays, 29 scientifiques) fait état des pathologies liées aux CEM (maux de tête, acouphènes, lethargies, insomnies prob cognitifs jusqu'aux cancers du cerveau, stérilité et leucémies infantiles, atteinte ADN sur plusieurs générations). Le Dr Springob, USA, relève des anomalies sanguines après 2 minutes d'exposition au compteur, même si l'on ne ressent aucun symptôme. Pour la France, la norme CEM de 41v/m est autorisée, pour 6v/m en Suisse, Italie, Autriche. Recommandation agence de l'Europe 0.6v/m. Seul l'effet thermique est pris en compte pour établir les normes internationales par l'ICNIRP ; l'OMS propose la norme de 41v/m ! Des milliers de mini antennes relais seraient installées partout pour faciliter la connexion des objets (electrosmog). La loi Abeille (fev 2015) vise à baisser les normes et à informer la population des risques. Interdiction du wifi au-dessous de 3 ans. Ces ondes sont classées 2B potentiellement cancérigènes par le CIRC (recherches sur le cancer, agence de l'OMS).

COÛT : nous payons la CSPE depuis le 1^{er} janvier 2016 pour l'installation des compteurs : 0.22 cts/twh. (coût du changement des compteurs : 7 milliards !) 80 millions de compteurs en état de fonctionnement seraient éliminés. S'ajoutent la CTA et la TCFE + TVA à 5,5 % ou 20%. Le TURPE (Tarif Utilisation Réseaux Publics) sera de 1 à 2 euros/mois jusqu'à paiement du compteur. Le passage du kw (1) au kva (1.39) augmentation env 25% de la facture. De nombreux foyers au-dessus de leur conso réelle devront changer d'ampérage et donc prendre un abonnement supérieur. Les compteurs linky consomment eux-mêmes de l'énergie pour fonctionner. Selon l'ADEME, 30 millions de nouveaux compteurs électriques augmenteront la consommation nationale de 0.3 à 0.4 terawattheures par an. Les 930 data center français pour stocker et entretenir les données consomment 9% de la conso nationale ! (source : le monde) Le boîtier ERL (ainsi que tous les gadgets connectés) qui permet de lire sa consommation en euros sera payant. Les compteurs linky ont une durée de vie de 15 ans, les concentrateurs (740 000 en France) durée de vie 10 ans : qui paiera leur remplacement non budgétisé. Coût économique et écologique ?? erdf invoque la création d'emplois alors qu'on supprime les emplois de releveurs.

ASSURANCES :

ni stés d'assurances, ni réassurances ne prennent en charge les dommages liés aux CEM depuis 2001. C'est l'usager qui doit prouver l'origine des dommages sous 20 jours ds contrat erdf ! Dangerosité du CPL dans un câblage non blindé évoquée par l'armée : surchauffe, incendies (transmissions magazine nov 2007) et également si pose non faite avec un tournevis dynamométrique (obligatoire). Risques techniques importants majorés par la fragilité du matériel électronique face aux circonstances exceptionnelles : incendies lors de la canicule de début juillet 2015, là où les travaux de déploiement du Linky dans les transformateurs avaient déjà commencé. Pannes, disjonctions fréquentes et appareils grillés. Relevés sur pays de Lorient : machines à laver, porte de garage, volets roulants, panneaux solaires, ordinateurs, prises grillées, lampes tactiles, chaudière, cafetière, larsen dans appareils auditifs, erreurs facturation. Piratage, hacking : les données sont envoyées par voie hertzienne, soumise au piratage. On peut constater l'inoccupation de la maison grâce au compteur : cambriolages.

Les collectivités sont propriétaires des compteurs électriques et donc co-responsables avec erdf des dommages matériels et corporels !

LINKY DIS MOI TOUT !

Site : Lescitoyenseclaires.org

lescitoyenseclaires@riseup.net

02 97 76 24 96